L'Arquebuse de Douvaine
FFTir N° 2074005 / FFTA N° 3374141 / APS N° ET000851
N° SIRET : 450 313 358 00019
Siège Social : 13 Chemin des Afforets – 74140 – Douvaine
Tel : 06.83.79.93.28
Courriel : president@arquebuse74.com
Site : www.arquebuse74.com

PROCES - VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE

Tenue le 13 octobre 2023 à 19h00,
A l'Arquebuse de Douvaine

Arnaud Larivière, Président de l'Arquebuse de Douvaine, déclare ouverte l'Assemblée Générale à 19h00.

L'appel des membres a été effectué à l'entrée. Selon la liste de présences et à la suite de l'arrivée de quelques membres supplémentaires, 52 membres sont présents et 20 représentés, faisant un total de 72.

Arnaud Larivière commence par annoncer à l'assemblée le décès de deux membres du club :
- M. Roland DAVIN, 20 ans de tir, compétiteur en catégorie Bench Rest.
- M. David ANTOINE DIT CHEVALON, 6 ans de tir et compétiteur en TAR.

Le club présente ses condoléances aux familles.

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2022
Le PV de la dernière Assemblée était à la disposition des membres au Club où il a été affiché depuis un mois. Personne ne faisant de remarques ou de demandes de correction, le Président Arnaud Larivière demande l'approbation du PV à l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président
Le rapport moral est présenté à l'assemblée. Il est disponible pour tout membre en faisant la demande.
Le Président tient à remercier tous les membres du comité directeur pour leur implication à la bonne marche de cette saison 2022/2023.
Il annonce les changements au sein du bureau directeur suite à la démission de Gilles Granjux de son poste de Président.
Arnaud Larivière prend donc le poste de Président, Emilie Boscher Gavoille le rôle de secrétaire général, et Margot Bauters s'est proposée en tant qu'adjointe au bureau.

3. Rapport du Trésorier

Après lecture des documents financiers présentés à l'assemblée, Jean-Paul Guignardat commente les comptes de l'Association pour l'année 2022/2023 (établis le 01 septembre 2023 *et annexés)*. Ce rapport constate l'exactitude des comptes de l'Arquebuse de Douvaine pour la saison 2022/2023.
Tous les chiffres et rapports financiers restent à la disposition de tous et peuvent être consultés sur simple demande auprès du Trésorier.
Un point particulier sur les dépenses de frais d'engagement pour les compétitions est abordé.
Le Président rappelle que l'engagement des compétiteurs lors des championnats Départementaux/Régionaux/Nationaux génère des montants de frais payés directement par le club. En contrepartie, chaque compétiteur s'engageant est tenu de concourir, car les engagements sont non remboursables au club en cas de non participation. C'est donc une partie des contributions de chaque membre de l'Arquebuse qui est ainsi dépensée inutilement.

4. Approbation des rapports

Le Président Arnaud Larivière propose à l'Assemblée Générale d'accepter le rapport financier et de donner quitus au Trésorier pour l'exercice 2022/2023. Le rapport **est approuvé à l'unanimité**.

5. Budget Prévisionnel.

Le budget prévisionnel est à l'identique de l'ancien budget avec une prévision de hausse pour absorber le surcoût dû à la création de poste à temps partiel et l'amélioration des locaux, notamment la création de sanitaires extérieurs (WC PMR, femmes, hommes et urinoir) avec changement de cuve et drainage conforme à la réglementation des services de Thonon Agglo et l'isolation du mur extérieur du 200m.

6. Approbation des nouveaux membres du comité

- Arnaud Larivière s'est proposé en tant que Président
- Emilie Boscher Gavoille s'est proposée en tant que secrétaire de manière provisoire, en plus de la gestion de l'arbitrage au Comité Départemental
- Margot Bauters s'est proposée en tant que bénévole pour soutenir l'ensemble du bureau

L'assemblée valide à l'unanimité ces changements.

7. Vote sur la création d'un poste second poste à temps partiel

Grâce à la présence de Michel Delattre et à certaines formations assurées en semaine, les pas de tirs sont davantage disponibles les week-ends, mais nous atteignons la limite de nos capacités d'accueil et administratives

Les deux dernières années, nous voyons une augmentation de 20% du nombre de licenciés.

Nous avons 60 postes de tir, nous sommes 475, dont 10% de femmes, objectif à 600 licenciés pour cette année 2023/2024

Jean-Pierre Chouvet, étant à l'accueil de manière très active en tant que bénévole, est à la recherche d'un emploi. Ayant besoin d'un nouveau salarié, un poste à temps partiel lui a été proposé pour assurer la gestion administrative et un accueil élargi pendant la semaine.

Il travaillera en complément des heures d'ouverture déjà effectives assurées par Michel Delattre, à savoir le mardi après midi, le mercredi toute la journée, le vendredi après midi et le samedi toute la journée. La présence d'un permanent au club sera ainsi assurée 6 jours sur 7

1 - La création du poste **est approuvée à l'unanimité**.

2 - La candidature de monsieur Jean-Pierre Chouvet **est approuvée à l'unanimité**.

Le poste sera pourvu à compter du 17 octobre 2023.

8. Vote sur le financement du poste

Le salaire sera à l'identique de Michel Delattre. De plus nous bénéficions également d'une aide de Pôle Emploi pendant 18 mois sur les charges patronales. Nous comptons sur l'accroissement de notre chiffre de vente à l'accueil et à la buvette, ainsi que sur l'augmentation du nombre de licenciés pour absorber en douceur cette charge supplémentaire.

9. Validation de la nouvelle politique des journées de travail

Pour cette année, nous souhaitons passer de 2 journées de travail à 4 demi-journées (sauf gros travaux nécessitant une journée complète). Ce nouveau mode de fonctionnement, plus souple, permettra nous l'espérons, à un plus grand nombre de licenciés de participer de manière active à l'entretien du club.

Inscription uniquement auprès de Jean-Pierre Chouvet et Michel Delattre

La liste des travaux est disponible sur le site internet de l'Arquebuse.

Si vous estimez que d'autres travaux sont nécessaires, il est possible de nous en faire part.

10. Questions diverses

Les questions de sécurité au 200m ont été abordées.

Pour rappel :

- **Arme en sécurité (témoin chambre vide + retrait chargeur + être en arrière de la table de tir)**
- **Interdiction de toucher à son arme dès lors que des tireurs sont sur le terrain (même pour nettoyer son canon ou régler sa lunette) !!!**
- **Gilet de sécurité obligatoire pour aller aux cibles**
- **Laisser la porte ouverte pour que le gyrophare soit allumé quand les tireurs sont aux cibles**
- **Aller aux résultats lorsque les tireurs ont fini leurs séries de tirs afin d'éviter d'être sans cesse interrompu dans son tir.**

La prochaine AG aura lieu le 18 octobre 2024 à la Bulle.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'ayant été soulevé, Arnaud déclare l'Assemblée Générale 2022/2023 close à 20h15.

Le Président
Arnaud Larivière

La Secrétaire adjointe
Margot Bauters

Rapport d’activité du président de l’arquebuse de Douvaine pour l’année sportive 2022-2023,

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous.

Merci à tous d’être présent pour cette assemblée générale ordinaire qui clôture la saison 2022/2023 et prépare la nouvelle saison.

Je vous rappelle la décision de monsieur Gilles Granjux de démissionner de ses fonctions de président et de membre du comité pour des raisons personnelles. Suite à cet évènement, le comité m’a élu comme président de votre association et Émilie Boscher-Gavoille comme secrétaire. Devant le surcroit d’activité, le bureau directeur a accepté l’aide de Margot Bauters comme assistante du bureau directeur en tant que bénévole, aucun membre du comité ne s’étant présenté pour ce poste.

Maintenant, je voudrais revenir sur quelques faits marquants de cette dernière saison.

Tout d’abord, quelques changements ont été mis en œuvre cette année :

- Fin de la modernisation du système de vidéosurveillance, ce qui a eu pour effet de mettre à jour plusieurs dysfonctionnement de sécurité par certains licenciés, ce qui a eu pour conséquence de leur refuser le renouvellement de leur licence cette saison.
  Sachez que nous ne pouvons pas nous permettre le moindre incident sur les pas de tir, les tireurs étant malheureusement mis en cause dans le moindre fait divers impliquant l’utilisation d’armes à feu. Si nous voulons continuer à pratiquer notre sport passion, nous nous devons d’être irréprochables sur les pas de tir ainsi qu’au niveau de la sécurité.

  A ce propos, je vous encourage (pour ceux qui ne l’aurait pas encore fait) à lire la note du Président de la FFTir sur les activités trop souvent pratiquées sans autorisation et surtout interdites dans les stands agréés par la FFTir.

- Nouvelle proposition de rachat anticipé du stand par la SCI S.T.I.D, cette proposition est en attente de la réponse du propriétaire.

- Un système d’alerte sonore pour évacuation des pas de tir est maintenant opérationnel aux portes d’accès.
-
- Modernisation des cibles SportQuantum pour le 10M.

- Continuation de l’école de tir avec Annick Cammarata et Didier Canesso comme formateurs. Merci à eux du temps passé auprès des jeunes.

- Le pôle formation continue de se renforcer avec de nouveaux bénévoles. Le processus de formation est maintenant défini avec un apprentissage de sécurité au 10m et le QCM, puis une initiation au 25m et 50m pistolet et carabine. Merci également à nos formateurs qui œuvrent à former nos nouveaux licenciés dans la doctrine FFTir.

Sur le plan sportif, les tireurs ont bien représenté l'Arquebuse avec de beaux résultats dans la plupart des disciplines :

- Les tireurs 10, 25 et 50m ont remporté de nombreuses médailles aux départementaux et régionaux et plusieurs d'entre eux ont représenté l'Arquebuse dans les championnats de France correspondants.

- Les tireurs armes anciennes ont fait un aussi beau parcours que les tireurs 10, 25 et 50m mais ont en plus rapporté des championnats de France trois médailles : deux bronze et une médaille d'argent en individuel.

- Le Bench-Rest a aussi monté haut les couleurs de l'Arquebuse avec une médaille de bronze par équipe aux France.

- Pour les autres disciplines, plusieurs qualifications aux régionaux et aux France mais sans médaille malheureusement, ce qui reste tout de même un beau parcours sportif.

Enfin, d'une façon générale je tiens à remercier les licenciés de l'Arquebuse pour leur engagement dans les différentes compétitions et de la bonne humeur de ceux du tir de loisir. Remerciements aussi pour leur dévouement dans les journées de travail (ou leur équivalent numéraire).

L'année qui nous attend va encore être riche en travaux pour une modernisation de notre club ainsi que de sa conformité avec les futures normes sur le plomb et autres nouvelles réglementations.
Vous avez pu le constater, d'importants travaux de terrassement sont en cours pour une mise aux normes de nos sanitaires.
Nous allons installer des sanitaires extérieurs avec WC handicapés et femmes, wc hommes et urinoir.
Nous devrions également continuer l'isolation du mur aux 200m pour peu que nous ayons suffisamment de monde pour nous aider...

Je terminerai ce rapport en souhaitant à toutes et tous une bonne saison sportive et de loisirs et vous souhaite de vous épanouir pleinement dans notre sport.

Arnaud Larivière

RAPPORT FINANCIER POUR LA SAISON 2022/2023

→ Présentation des chiffres avec compte de résultats et rapport analytique par poste

→ Quelques chiffres à noter :

Recette annuelle à hauteur de **<u>228 463 €</u>**
Dont **49 331€** pour l'accueil et la buvette (31211 € accueil et 18 120 € pour la buvette)
Dont **160 244 €** d'encaissement de licences, journées de travail, frais d'inscription et conventions administration
Dont **18 487 €** de subventions (FFTir, ligue, département)

Dépenses annuelles à hauteur de **<u>186 605 €</u>**
Dont **15 000 €** de loyers
Dont des achats de marchandises de **27 368 €** (essentiellement 15080 € pour l 'accueil et 10313 € pour la buvette)
Dont **44 911 €** de reversement à la FFTir
Dont **7500 €** de remboursement de frais liés aux déplacement et compétition et **3579 €** de frais d'engagement compétition (petit laïus du Président sur l'importance de respecter l'engagement de poursuivre son parcours de compétition jusqu'au bout…)
Dont **13 555 €** de frais de personnel
Dont **28 228 €** pour les travaux (commentaires sur les travaux et recherche de maçons)
Dont **29 596 €** d'achat de matériels pour pas de tir
Les dépenses courantes d'eau, d'électricité, de chauffage et de télécommunication s'élèvent à **5242 €**.
Pour ce qui relève de la sécurité, nous finissons de payer le service de location (2085€ annuel) et nous avons fait le choix de résilier ce contrat car prohibitif en coût pour un service inexistant). Un nouveau système a été acheté et mis en place avec la société Securex.

Notre résultat d'exploitation s'élève donc **41 858 €** auquel il faut ajouter 1027 € d'intérêt issus de produits financiers et 5183 € de produits exceptionnels (aide à l'embauche).

Notre résultat final positif est donc de **48 068 €**

Pour finir sur cette partie financière, nous avons en avoirs et participation un montant global de **144 984 €** se décomposant de la manière suivante :

Livret épargne : 25 011 €

Dépôt à terme : 50 000 €

Compte-titres : 10 331 €

Compte courant : 15 942 €

Participation SCI : 43 700 €

Notre situation financière est saine et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité quant à l'atteinte de l'objectif du club de racheter les terrains et bâtiments à l'échéance du bail commercial qui arrivera à échéance dans 7 ans. Ce rachat se fera par le biais de notre SCI STID créée je vous le rappelle dans ce but. En ce qui concerne cette SCI, je compléterai que nous avons racheté le terrain qui jouxte le parking et qui est occupé actuellement par l'entreprise de M. Kaysigiz.

Un point sur le budget prévisionnel pour cette nouvelle saison.
Outre les dépenses habituelles, nous allons consacrer l'essentiel du budget sur la fin des travaux d'assainissement, l'installation de toilettes extérieures, la création d'un petit parking dédié aux motos, la fin du drain longeant le mur du 200m et l'isolation par l'extérieur phonique et thermique de ce mur.

Merci de votre attention.